



Communiqué du Gouvernement de la République du Congo

Le Gouvernement de la République du Congo informe l'opinion nationale et internationale, et plus particulièrement l'ensemble des participants nationaux et internationaux attendus aux assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement prévue du 25 au 29 Mai 2026 à Brazzaville ainsi que la population congolaise, qu'il suit avec la plus grande attention l'évolution de l'épidémie de maladie à virus Ebola déclarée officiellement le 15 mai 2026 dans la province de l'Ituri, en République Démocratique du Congo (RDC).

Conformément aux dispositions sanitaires internationales en vigueur, les autorités sanitaires congolaises ont été officiellement informées de la situation épidémiologique exacte qui prévaut en RDC. A ce stade, **l'OMS ne recommande aucune restriction sur les voyages et le commerce vers notre pays.**

L'OMS a formulé des recommandations portant sur le renforcement des capacités de préparation et de riposte, notamment la surveillance active, l'activation des mécanismes de coordination et une mobilisation communautaire accrue.

La République du Congo met pleinement en œuvre ces recommandations de l'OMS à travers :

- le renforcement de la surveillance épidémiologique dans les formations sanitaires, la communauté et les points d'entrée désignés ;
- l'intensification du contrôle sanitaire aux points d'entrée terrestres, fluviaux et aériens ;
- la sensibilisation des personnels de santé sur la détection précoce et la prise en charge des cas suspects ;
- la mise en alerte des équipes d'intervention rapide ;

- la coordination étroite avec l'Organisation Mondiale de la Santé, Africa CDC et les pays voisins.

A ce jour, **aucun cas n'a été enregistré en République du Congo** malgré l'intensification de la surveillance.

Au regard de ce qui précède, aucune restriction particulière n'est recommandée concernant la tenue des assemblées annuelles de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Brazzaville ainsi que de tout autre événement à caractère officiel et ceci conformément aux recommandations de l'OMS.

Le Gouvernement rappelle en outre que l'épidémie est déclarée à l'est de la RDC ; elle est localisée à près de 3000 kms de notre pays et, selon les informations disponibles, ne touche absolument pas la capitale Kinshasa.

D'autre part, toutes les dispositions nécessaires sont prises pour garantir la sécurité sanitaire des délégations participantes. Le Gouvernement rappelle que la République du Congo demeure une destination sûre.

Le Gouvernement invite la population et les délégations à se référer exclusivement aux informations officielles.

Enfin, il souhaite de bonnes assemblées annuelles de la BAD à toutes les délégations.

Fait à Brazzaville, le 20 Mai 2026

Pour le Gouvernement,

Le Ministre de la communication et des Médias

